

tenue sous la présidence de Monsieur BAILLARD, assisté(e)
de Madame LECLERE et Monsieur HORN, Conseillers
En présence de Madame MICHEL, Rapporteuse publique
Madame DEREUMAUX, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2201252	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 22 décembre 2021 par laquelle le directeur du CROUS de Lille a rejeté sa demande de maintien de l'indemnité compensatrice de repas suite à l'avancement d'échelon à compter du 1er septembre 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	EBC AVOCATS
Défendeur	CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)	directeur
02)	DOSSIER N° 2201621	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision en date du 3 janvier 2022 de l'université de Lille portant refus de reconnaître l'imputabilité au service de la pathologie constatée le 7 février 2020	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître JAMAIS Gauthier (Cour)
Défendeur	UNIVERSITE DE LILLE (DAJI)	MH AVOCATS

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2202721	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Renvoi TA Montreuil - Demande d'annulation de la décision en date du 19 mai 2020 de la rectrice de l'académie de Lille portant refus de reconnaissance d'un accident de la route en accident de trajet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LILLE	Recteur
Observateur	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	Ministre
04)	DOSSIER N° 2203501	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 10 mars 2022 portant refus d'agrément à la demande d'emploi au sein de la police nationale	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LEULIET Manon (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2209891	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite de rejet née du silence de l'administration à sa demande de protection fonctionnelle notifiée le 16 août 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître JAMAIS Gauthier (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2203066	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande d'annualtoin de la décision du directeur départemental de la protection des populations du Pas-de-Calais en date du 26 octobre 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL ROTISSERIE R	
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 2204260	RAPPORTEUR: Monsieur Julien HORN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 4 mars 2022 portant dessaisissement des armes, interdiction d'acquisition et de détention d'armes, inscription au Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes et retirant la validation du permis de chasse	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEREGNAUCOURT Dimitri (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
08)	DOSSIER N° 2205177	RAPPORTEUR: Monsieur Julien HORN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 9 décembre 2021 par lequel le préfet du Nord a ordonné le dessaisissement des armes et munitions dont il est détenteur.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître KUCHCINSKI Eric
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
09)	DOSSIER N° 2205863	RAPPORTEUR: Monsieur Julien HORN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 3 mars 2022 par lequel le sous-préfet de Valenciennes a ordonné le dessaisissement des armes et munitions dont il est détenteur.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	SCP GRILLET DARE
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 30

10)	DOSSIER N° 2201011	RAPPORTEUR: Monsieur Julien HORN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 20 décembre 2021 par laquelle le directeur des territoires et de la mer du Pas-de-Calais a refusé la prise en charge des repas dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour la période du 1er janvier au 1er juin 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
	Monsieur X	Monsieur X
	Monsieur X	Monsieur X
	Madame X	Madame X
	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
11)	DOSSIER N° 2400156	RAPPORTEUR: Monsieur Julien HORN
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 20 décembre 2021 par laquelle le directeur des territoires et de la mer du Pas-de-Calais a refusé la prise en charge des repas dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour la période du 1er janvier au 1er juin 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Madame X
Défendeur	PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	
12)	DOSSIER N° 2305275	RAPPORTEUR: Monsieur Julien HORN
Titre de l'affaire	Recours en annulation contre un arrêté du préfet du Nord en date du 17 janvier 2023 ordonnant le dessaisissement d'armes.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MOULIN Maxime
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

